

Facture n° : 16110001822

Dossier n° : 000119

Société REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

NOGENT s/M, le mercredi 23 novembre 2016

FACTURE

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Facturation forfaitaire mensuelle Mois de Novembre 2016	1,00		150,00
Attention, des falsifications de chèques ont lieu à Nogent, préférez le virement ou le prélèvement. IBAN: FR76 3000 3039 2000 0262 0485 389 BIC: SOGEFRPP	Total HT		150,00
	Total TVA 20,0 %		30,00
	Total TTC		180,00
	Net à payer	en Euros	180,00 €

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement

Date d'échéance : 10/12/16

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.,
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).